LE BULLETIN OFFICIEL DU COMITÉ D'ILE DE FRANCE DE RUGBY

Numéro : 31
Saison 2017 – 2018
6 avril 2018

Sommaire en page 2

Comité Ile-de-France de Rugby
9 rue Omer Talon 75011 Paris – Téléphone : 01 43 42 51 51 – Télécopie : 01 43 44 60 94
e-mail : cifr@idfrugby.fr - Internet : www.idfrugby.fr – Code F.F.R. : 3014B
N° SIRET : 784 448 722 00032 – Code APE 9312 Z – N° TVA EU : FR78784448722

SOMMAIRE

AGENDA ..... 3 & 4

INFORMATIONS SPORTIVES ..... 5 à 36

- Note dernière journée phase qualificative 6
- Commission des Épreuves :
  - Qualifiés Championnat de France Phliponeau – **RAPPEL** 7
  - Barrage Phliponeau A – Secteur Nord-Est 8
  - Modification calendrier Balandrade / Danet 9
  - Date de repli Seniors 10
  - Rappel des bonnes pratiques 10
  - Matches reportés 11
- Finales M16 M18 de Rugby à 7 ..... 12 à 26
- Finales Secteur Nord-Est Féminines M18 ..... 27 à 32
- Écoles de Rugby : Poules M8/M10/M12 2017-2018 – **CORRECTIF** ..... 33 & 34
- Rugby à 5 35
- Équipes du Samedi 36

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ..... 37 à 45

- Commission de Discipline – séance du 04.03.2018 38
- Commission des Règlements – séance du 29.03.2018 ..... 39 à 41
- Réunions de Secteurs 42
- Contrôle de connaissance des RF2 et RF3 43
- Appel à candidature RF 44
- Formation – **RAPPEL** 45

INFORMATIONS FÉDÉRALES ..... 46 à 50

- Avis hebdomadaire n° 1051 47
- Avis hebdomadaire n° 1052 48
- Observatoire Médical du Rugby 49
- Équipe de France 50

INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS ..... 51 à 53

- Challenge E. Thery, le 03 juin 2018 (RC Villeneuvois) 52
- Proposition de rencontre amicale Internationale 53

AGENDA DU COMITÉ DE L'ILE DE FRANCE DE RUGBY

RÉUNIONS

Du 5 au 11 avril 2018 :

05.04.18	Commission des Règlements	E.Borie	14h00 - 18h00
05.04.18	Comité de Paris	7 O.Talon	18h30 – 21h30
05.04.18	AG de l'Amicale des Arbitres	G.Krotoff	19h00 – 21h00
06.04.18	Réunion de l'ETR	G.Krotoff	8h30 – 18h00
06.04.18	Commission Régionale des Arbitres	7 O.Talon	19h30 – 21h30
07.04.18	Commission Régionale des Arbitres	G.Krotoff	09h30 – 12h00
09.04.18	Conseil des Présidents de Clubs	G.Krotoff	19h00 – 22h00
09.04.18	Commission Régionale des Arbitres	7 O.Talon	19h30 – 21h30
10.04.18	Comité Exécutif et Conseil des Présidents de CD	G.Krotoff	19h00 – 22h00
11.04.18	Commission de Discipline	E.Borie	14h00 - 20h00
11.04.18	Commission Régionale des Arbitres	G.Krotoff	18h30 – 22h00

Du 12 au 18 avril 2018 :

12.04.18	Commission des Règlements	E.Borie	14h00 - 18h00
12.04.18	Réunion Compétitions	G.Krotoff	19h00 - 21h30
16.04.18	Comité de Paris	7 O.Talon	18h30 - 22h30
18.04.18	Commission de Discipline	E.Borie	14h00 - 20h00

ÉVÉNEMENTS EN AVRIL

►Samedi 7 avril, à 18h au gymnase André-Deschamps, à Clamart : **Rugby à 7 Fauteuil,** France - Écosse
►Samedi 14 avril, à 10h, au Pavillon des Sports, place du 29ème Dragon, à Provins : **Tournée des Départements – Étape CD77, CD51, CD10,** Présentation aux clubs des projets « Développements du Rugby Féminin » et « Réforme Sportive dans les EDR »
►Samedi 28 et dimanche 29 avril : **Moins 18 ans,** Tournoi qualificatif « AT6N »
►Samedi 28 avril, à 10h, au stade Raoul-Montbrand, à Pantin : **Tournée des Départements – Étape CD93,** Présentation aux clubs des projets « Développements du Rugby Féminin » et « Réforme Sportive dans les EDR »

FINALES EN AVRIL

►Samedi 7 avril, le matin, au stade Octave-Lapize, à Villiers sur Marne : **Rugby à 5,** Championnat de L'Ile de France
►Samedi 7 avril, l'après-midi, au Complexe Sportif Schweitzer, 40 rue d'Andilly, 95230 SOISY Ss/MONTMORENCY: **Équipes du Samedi,** Finales des Championnats Ile de France
►Dimanche 8 avril, à Haguenau : **Féminines Moins de 18 ans à VII,** Finale du Secteur Nord-Est
►Dimanche 8 avril, au stade Léo-Lagrange, à Yerres : **Rugby à 7 Moins de 16 et Moins de 18 ans,** Finales des Coupes
►Dimanche 8 avril, à Melun-Combs : **Féminines Plus de 18 ans à VII,** Finales Régionales
►Dimanche 15 avril, à Reims : **Féminines Plus de 18 ans à VII,** Finale du Secteur Nord-Est
Équipes franciliennes qualifiées : RC Pays de Meaux, Filière Féminine RC Chilly-Mazarin RC/Massy E., Terres France R/ AC Bobigny 93 R., SCUF
►Dimanche 29 avril, à Rueil-Malmaison : **Seniors,** Finales Régionales

MATCHES DES PHASES FINALES NATIONALES EN AVRIL

►Dimanche 8 avril : **Féminines Moins de 18 ans à XV,** 1/4 de finale
Equipe francilienne qualifiée : AC Bobigny 93 R./Terres de France R
►Dimanche 15 avril : **Féminines Moins de 18 ans à XV,** ½ finales
►Dimanche 8 avril : **Phliponeau A,** 1/32
Équipes franciliennes qualifiées : RC Courbevoie, Antony Métro 92, UMS Pontault Combault/GTO 77, SCUF, RC Garches-Vaucresson, UBM, RO Yerres
►Dimanche 22 avril : **Phliponeau A,** 1/16
►Dimanche 22 avril : **Balandrade,** 1/16
►Dimanche 29 avril : **Féminines Fédérale 2,** 1/8 de finale
►Dimanche 29 avril : **Fédérales 3,** 1/32 Aller
►Dimanche 29 avril : **Teulière A,** 1/32
►Dimanche 29 avril : **Fém. Fédérale 2, Fém. Fédérale 1 et Challenge Réserves Élites Fém, Élite 2 Armelle Auclair,** 1/4 de finale
►Dimanche 29 avril : **Féminines 1ère Division Élite 1 Top 8,** ½ finale Aller
►Dimanche 29 avril : **Féminines Moins de 18 ans à XV,** finales

MATCHES DES CLUBS PROS ET DE L'ÉLITE FÉMININE EN AVRIL

►Vendredi 6 avril, à 20h, au stade Jules-Ladoumègue à Massy : **ProD2,** RC Massy Essonne / Biarritz
►Samedi 7 avril, à 17h45 au stade Jean-Bouin, à Paris : **Top 14,** Stade Français Paris / Clermont
►Dimanche 8 avril, à 16h50, à l'U Arena, à Nanterre : **Top 14,** Racing 92 / Toulon
►Dimanche 8 avril, à 12h, au stade Jules-Ladoumègue à Massy : **Féminines 1ère Division Élite 1 Top 8,** AC Bobigny 93 R. / Toulouse
►Dimanche 8 avril: **Féminines 1ère Division Élite 2 Armelle Auclair,**
à 15h, au stade Jesse-Owens, à Chilly Mazarin : RC Chilly Mazarin / Lyon
à 15h, au stade en Bords de Seine, à Nanterre : Racing Nanterre / Stade Français Paris
à 15h, au stade du Parc, à Rueil-Malmaison : Rueil AC / Rouen
►Dimanche 22 avril à 16h15, au stade Chaban-Delmas à Bordeaux : **Champions Cup,** ½ finale : Racing 92 / Munster
►Samedi 28 avril, au stade Jean-Bouin, à Paris : **Top 14,** Stade Français Paris / Brive



INFORMATIONS SPORTIVES

Paris, le 5 avril 2018

NOTE AUX ARBITRES ET AUX REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX

DERNIÈRE JOURNÉE DE PHASE QUALIFICATIVE SUR LES COMPÉTITIONS BALANDRADE ET TEULIÈRE A

Madame, Monsieur,

Vous avez été désigné(e) pour diriger une rencontre, **le 8 avril,** comptant pour la dernière journée de phase qualificative d'une Compétition Régionale, **Balandrade ou Teulière A.**

Afin que la Commission des Epreuves Régionales puisse établir, dès le lundi suivant le match, les classements de cette compétition, **nous vous demandons impérativement** :

1. **DE SAISIR LES DÉTAILS DU SCORE ET AJOUTER VOTRE RAPPORT DANS L'ONGLET DOCUMENTS SUR OVALE 2.0**, dès la fin du match ou, au plus tard, le dimanche du week–end du match, à 19h30.

2. **DE TRANSMETTRE, PAR MAIL, LE SCAN DE VOTRE RAPPORT OFFICIEL** (rapport-officiel@idfrugby.fr) ou par fax (01.43.44.60.94) avant le lundi matin, 9h00, où sera indiqué, le cas échéant :
   - match arrêté, forfait, effectif incomplet, réclamation(s) ;
   - le(les) carton(s) jaune(s) : équipe, nom, prénom, n° de licence ;
   - le (les) carton(s) rouge(s) : équipe, nom, prénom, n° de licence et motif(s) – Exemples : Brutalité – Coup de poing.

3. **DE POSTER VOTRE RAPPORT OFFICIEL** dès le lundi matin, à l'adresse suivante :
   - Comité de L'Ile-de-France de Rugby – 9, rue Omer Talon - 75011 PARIS

Le Pôle Compétitions du C.I.F.R. reste à votre disposition pour toute difficulté rencontrée dans la transmission de votre rapport au 01.43.42.49.91 (ouverture du service dès le lundi à 9h00), ou à l'adresse o.diringer@idfrugby.fr.

Sachant pouvoir compter sur votre implication dans la parfaite application de ces directives, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

Le Secrétaire Général,



Bernard JACQUES

Comité Ile-de-France de Rugby
9 rue Omer Talon 75011 Paris – Téléphone : 01 43 42 51 51 – Télécopie : 01 43 44 60 94
e-mail : cifr@idfrugby.fr - Internet : www.idfrugby.fr – Code F.F.R. : 3014B
N° SIRET : 784 448 722 00032 – Code APE 9312Z - N° TVA EU : FR78784448722

Commission Régionale des Épreuves

LISTE DES CLUBS QUALIFIÉS EN CHAMPIONNAT DE FRANCE POUR LA CATÉGORIE PHLIPONEAU

Vous trouverez, ci-après, la liste des clubs qualifiés pour les 32èmes de finale de Championnat de France du 15/04/18 :

RC COURBEVOIE	4613P
ANTONY-METRO 92	4568R
UMS PONTAULT COMBAULT / GRETZ TOURNAN OZOIR RC 77 M18	20171830144047RGT
SCUF	4686U
RC GARCHES-VAUCRESSON	6191E
UNION DES BORDS DE MARNE	7099S
RO YERRES	4790G

Rappel des dates des phases finales :

32èmes	15/04/2018
16èmes	22/04/2018
8èmes	06/05/2018
1/4	13/05/2018
1/2	20/05/2018
Finale	03/06/2018

Compétitions Phliponeau A
Phases finales Secteur Nord-Est

À l'issue de la phase qualificative, les clubs classés de 8 à 15 sont qualifiés pour les barrages des phases finales du Secteur Nord-Est. Ils s'opposeront sur le terrain du mieux classé du classement de la phase qualificative.

Barrages : Dimanche 8 Avril 2018

Match	Équipe locale	Équipe visiteuse
1	**C ATH ORSAY RUGBY CLUB**	**RUGBY CLUB DE DRANCY**
2	**RC LIVRY GARGAN/TERRES DE France R M18**	**US RIS ORANGIS**
3	**COM BAGNEUX**	**RCA CERGY PONTOISE**
4	**RUEIL AC**	**AC BOBIGNY 93 R**

¼ de finale : Dimanche 6 Mai 2018

Les 4 gagnants des rencontres du 8 avril s'opposeront sur le terrain du mieux classé du classement de la phase qualificative selon l'ordre suivant :

- Match 5 : Vainqueur Match 1 contre Vainqueur Match 4
- Match 6 : Vainqueur Match 2 contre Vainqueur Match 3

Autres ¼ de finale :

- Match 7 : Flandres 2 contre Alsace-Lorraine 2
- Match 8 : Flandres 3 contre Franche Comté-Bourgogne 2

Compétitions Balandrade et Danet
Phases finales Secteur Nord-Est

Etant donné que plusieurs clubs sont concernés par l'organisation du premier tour de qualification de la sélection francilienne des Moins de18 ans pour la Compétition nationale de l'Amicale du Tournoi des VI Nations, le week-end du 28 et 29 avril 2018, nous vous informons que la Commission des Epreuves a décidé de modifier la date des barrages Secteur Nord-Est.

Les barrages sur secteur Nord-Est auront lieu le :

Danet :

Samedi 14 avril 2018

Balandrade :

Dimanche 15 avril 2018 (ou samedi 14 avril 201,8 si les 2 clubs sont d'accord)2

COMMISSION RÉGIONALE DES ÉPREUVES

COMMUNICATION IMPORTANTE

DATE DE REPLI

Lors de sa réunion plénière du 13 mars 2018, le Comité Exécutif du CIFR a décidé, à l'unanimité des membres présents, de créer **une journée de repli supplémentaire, le 15 avril 2018**, afin que les matchs en retard soient disputés pour l'ensemble des compétitions Seniors du Championnat Territorial 2017-2018.

Cette **disposition est adoptée à titre exceptionnel** en application de l'article 313 des Règlements Généraux de la FFR afin d'éviter les péréquations.

Fait à Paris,
le 14 Mars 2018

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

D'une manière générale, lorsqu'un match est reporté, qu'une installation est fermée, que l'horaire ou le lieu d'une rencontre sont modifiés, le club qui reçoit doit en informer le CIFR au moyen des documents mis à disposition, l'arbitre de la rencontre et bien entendu le club adverse dans des délais acceptables pour tous.
Nous constatons malheureusement des disfonctionnements à ce sujet !

Nous vous remercions de bien vouloir prendre des dispositions afin de respecter ces principes élémentaires.

Sportivement !

Le Vice-Président
Thierry ALLIESSE

COMMISSION DES ÉPREUVES

MATCHES REPORTÉS

Nous vous informons que le tableau des matches reportés est mis à jour, régulièrement, sur le site du CIFR, rubriques « Jouer » puis « Seniors » ou « Jeunes ».

N'hésitez pas à le consulter !

Finale Ile de France de Rugby à 7
Clubs Moins de 16 ans

Ile de France Rugby

Dimanche 08 Avril 2018

YERRES (91)

RUGBY OLYMPIQUE YERROIS
R.O.Y
1984

1

INFORMATIONS GENERALES

- **Date et lieu de la compétition**

La finale Ile de France de rugby à 7 du Championnat M16 ans « club » aura lieu le Dimanche 08 Avril 2018 **à Yerres, au stade Léo Lagrange,** Avenue Jean Rostand, 91330 YERRES.

- **Accès :**

Information importante :

- En raison d'une fête foraine installée sur le parking du stade, merci de bien vouloir suivre les indications du **plan en annexe**
- Un bénévole du club de Yerres sera présent à l'entrée du stade afin d'orienter les équipes

- **Informations complémentaires :**

A l'arrivée, chaque équipe se verra remettre 2 packs d'eau (bouteille 1.5L)
A la fin de la Finale, chaque équipe recevra une collation pour 15 personnes.

- **Programme de la journée :**

Dimanche 8 Avril 2018	
13h00	Accueil des équipes
13h30	Briefing des arbitres - Briefing des équipes M18ans (OBLIGATOIRE)
14h00 - 17h45	Compétition M18 ans
17h50	Remise Récompenses M18 ans

- **Composition des poules**

Poule 1		Poule 2	
EQUIPE		EQUIPE	
1	USO CHELLES RUGBY	1	R CELLOIS CHESNAYSIEN 78
2	AS MONTIGNY LE BRETONNEUX	2	MARCOUSSIS/NOZAY M16
3	ORC ARGENTEUIL/EDR VEXIN	3	RC PARIS- NEUILLY SUR SEINE
4	RUEIL AC RUGBY	4	RS CHAMPIGNY
5	AS CORBEIL/GRIGNY à XV	5	USJ MITRY MORY/TREMBLAY/LIVRY

- **Planning de la compétition**

Matchs de poules				
TEMPS	**Terrain N°**	**Oppositions**	**EQUIPE 1**	**EQUIPE 2**
14H00	1	5 contre 1	AS CORBEIL/GRIGNY à XV	USO CHELLES RUGBY
14H00	2	5 contre 1	USJ MITRY MORY/TREMBLAY/LIVRY	R CELLOIS CHESNAYSIEN 78
14H20	1	2 contre 3	AS MONTIGNY LE BRETONNEUX	ORC ARGENTEUIL/EDR VEXIN
14H20	2	2 contre 3	MARCOUSSIS/NOZAY M16	RC PARIS-NEUILLY SUR SEINE
14H40	1	1 contre 4	USO CHELLES RUGBY	RUEIL AC RUGBY
14H40	2	1 contre 4	R CELLOIS CHESNAYSIEN 78	RS CHAMPIGNY
15H00	1	2 contre 5	AS MONTIGNY LE BRETONNEUX	AS CORBEIL/GRIGNY à XV
15H00	2	2 contre 5	MARCOUSSIS/NOZAY M16	USJ MITRY MORY/TREMBLAY/LIVRY
15H20	1	3 contre 4	ORC ARGENTEUIL/EDR VEXIN	RUEIL AC RUGBY
15H20	2	3 contre 4	RC PARIS-NEUILLY SUR SEINE	RS CHAMPIGNY
15H40	1	1 contre 2	USO CHELLES RUGBY	AS MONTIGNY LE BRETONNEUX
15H40	2	1 contre 2	R CELLOIS CHESNAYSIEN 78	MARCOUSSIS/NOZAY M16
16H00	1	3 contre 5	ORC ARGENTEUIL/EDR VEXIN	AS CORBEIL/GRINGNY à XV
16H00	2	3 contre 5	RC PARIS-NEUILLY SUR SEINE	USJ MITRY MORY/TREMBLAY/LIVRY
16H20	1	2 contre 4	AS MONTIGNY LE BRETONNEUX	RUEIL AC RUGBY
16H20	2	2 contre 4	MARCOUSSIS/NOZAY M16	RS CHAMPIGNY
16H40	1	1 contre 3	USO CHELLES RUGBY	ORC ARGENTEUIL/EDR VEXIN
16H40	2	1 contre 3	R CELLOIS CHESNAYSIEN 78	RC PARIS-NEUILLY SUR SEINE
17H00	1	4 contre 5	RUEIL AC RUGBY	AS CORBEIL/GRINGNY à XV
17H00	2	4 contre 5	RS CHAMPIGNY	USJ MITRY MORY/TREMBLAY/LIVRY

finale				
TEMPS	**Terrain N°**	**Oppositions**	**EQUIPE 1**	**EQUIPE 2**
17H30	1	Classement 1er/2ème (1erP1 vs 1erP2)		

LES IMPERATIFS DU TOURNOI

- **Conditions de participation des joueurs et de l'encadrement**

Toute personne membre de l'encadrement devra être titulaire d'une carte de qualification **"Rugby compétition"** en cours de validité et devra ne pas être sous le coup d'une suspension.

- **Conditions de participation au tournoi**

- Une équipe est composée de 12 joueurs remplaçants compris
- L'effectif minimum requis est de 7 joueurs
- L'encadrement est compose d'1 dirigeant, d'1 entraineur, d'1 soigneur. Le dirigeant est le représentant officiel du club à l'égard de l'organisateur. Il est son interlocuteur privilégié pendant toute la durée du tournoi.

Chaque équipe devra se présenter munie :

- des cartes de qualification de chaque participant (joueurs et encadrement)
- **de deux jeux de maillots de couleurs différentes**
- **d'un jeu de chasubles**
- d'une trousse à pharmacie

A son arrivée, chaque club devra remplir :

- une feuille de match (modèle FFR – cf Annexe) qui vaudra pour toute la durée de la finale
- une feuille de régulation qui sera complétée à chaque rencontre

Article 320.4 des Règlements Généraux : Qualifications spécifiques et limitatives

Limitation du nombre de matches disputés lors des compétitions à XV pendant les phases qualificatives pour être autorisé à participer à la phase finale de Rugby à 7.

Pour être autorisé à participer à une rencontre d'une phase finale un joueur ne devra pas avoir participé (même comme remplaçant) à plus de :

- 8 matchs en Equipe à XV en Poule de 9
- 7 matchs en Equipe à XV en Poule de 8
- 6 matchs en équipe à XV en poule de 7
- 5 matchs en équipe à XV en poule de 6

Dans une des catégories TEULIERE A, TEULIERE B, TEULIERE C ou TERRITORIAUX XII ou tout autre catégorie Cadet.

Limitation à 3 joueurs ayant participé au championnat dans les catégories citées ci-dessus.

- **Déroulement d'une rencontre**

Avant la rencontre :

Le responsable d'équipe devra se présenter à la table de marque du terrain à la mi-temps du match qui précède le sien et présentera la feuille de régulation dûment remplie.

L'arbitre procédera, à cette occasion, au toss avec les responsables de chacune des 2 équipes. Les joueurs titulaires devront se trouver 2 minutes avant l'horaire de leur match dans la zone prévue pour l'entrée sur le terrain afin de ne pas occasionner de retard dans l'enchaînement des rencontres.

Pendant la rencontre :

Les joueurs remplaçants devront être identifiés par une chasuble.

Après chaque essai marqué, les joueurs, ainsi identifiés, auront accès au terrain uniquement pour porter de l'eau à leurs partenaires.

Les remplaçants seront autorisés à s'échauffer le long de la ligne de touche, à proximité de leur banc.

Après la rencontre:

Les joueurs devront rapidement quitter le terrain, afin de ne pas entraver la tenue de la rencontre suivante.

Le responsable d'équipe se présentera à la table de marque pour signer la feuille de score et récupérer la feuille de régulation.

- **Rappel des règles**

Les matchs dureront deux fois 6 minutes avec 2 minutes de pause à la mi-temps. Le temps de jeu total maximum autorisé pour un joueur est de 60 minutes.

Le terrain est identique à celui du rugby à XV.
Cependant, il est possible de jouer sur un demi-terrain pour une question de timing (délai de transports, utilisation du terrain…).

Les règles sont identiques à celles du rugby à XV (sauf quelques exceptions).

- Lors d'une mêlée, il n'est pas permis de taper la balle avec le pied en direction du camp adverse : Pénalité.
- Le talonneur en mêlée peut se lier« par-dessus » ou « par-dessous » ; les piliers doivent se lier au talonneur et non entre eux.

- Les coups d'envoi en début de chaque période de match seront donnés en drop.
- Les coups d'envoi ou de renvoi mal effectués seront sanctionnés par un coup de pied franc au centre du terrain(ou des 22 m) pour l'équipe adverse.
- Si l'équipe qui a marqué un essai, choisit de tenter le coup de pied de transformation, celui-ci doit se faire par un drop.
- Toutes les transformations doivent être tentées dans la foulée de l'essai et non pas en fin de match.
- Le botteur doit tenter la transformation dans les 40 secondes qui suivent l'instant où l'essai a été marqué. Si le botteur ne réalise pas le coup de pied dans le temps imparti, le coup de pied sera annulé.
- Si l'équipe non fautive a l'intention de tenter le but de pénalité, celle-ci ne peut se faire qu'en drop.
- La remise en jeu au centre du terrain se fait obligatoirement en drop. Elle est effectuée par l'équipe qui vient de marquer.
- **Le squeeze ball est formellement interdit.**

- **Remplacements**

Remplacement tactique: à chaque remplacement tactique, l'entraîneur devra présenter à l'arbitre, prévu à cet effet, le joueur qu'il souhaite faire entrer. Le joueur entrant en jeu se positionnera à proximité de la table de marque et attendra le signal de l'arbitre pour entrer en jeu.
Les remplacements se font sous le contrôle des arbitres, lors d'un arrêt de jeu.

Une équipe peut désigner jusqu'à 5 remplaçants/substituts. Une équipe peut substituer ou remplacer jusqu'à 5 joueurs.
Une équipe peut substituer le même joueur plus d'une fois tant qu'elle n'effectue pas plus de 5 substitutions au total.

Si un joueur est substitué, il pourra rejoindre le match et y participer dans les conditions suivantes :
-jusqu'à 5 substitutions tactiques par match
-en plus de quoi, les joueurs peuvent revenir au jeu lors du remplacement :
  - D'un joueur ayant une blessure qui saigne
  - D'un joueur étant en train de subir une évaluation de blessure à la tête conformément à la règle

Le remplacement d'un joueur sur une pénalité sifflée par l'arbitre n'est pas autorisé.

- **Cartons**

  - Carton jaune.

En cas de jaune, le décompte des 2 minutes démarre lorsque l'arbitre siffle la reprise du jeu après avoir sorti le carton. Le joueur sanctionné doit alors s'asseoir sur une chaise devant la table de marque pendant le temps de sa suspension.

Un joueur cumulant 2 cartons jaunes lors d'une même rencontre est automatiquement suspendu pour le reste du tournoi.

- Un joueur cumulant 3 cartons jaunes lors d'un même tournoi est automatiquement suspendu pour le reste du tournoi.

Exemple : Un CJ lors du 1er match, un 2e lors du second match puis un 3e au match suivant ; le joueur est exclu de la 3e rencontre et ne participe plus à aucune rencontre sur le tournoi.

☞ Carton rouge.

Un carton rouge entraîne automatiquement l'exclusion du joueur ou du dirigeant pour le reste du tournoi ainsi que l'ouverture d'une procédure disciplinaire à son encontre.

Sanctions suite aux cartons :

Le joueur ou le dirigeant qui reçoit un carton rouge est déjà sanctionné pour le week-end.

- Si le motif de l'exclusion est de l'indiscipline (2ème carton jaune dans le match, contestation, faute contre l'esprit du jeu ou nervosité): pas de rapport de l'arbitre.

Si l'infraction est du type action ou voies de fait contre un officiel, jeu dangereux, brutalité, infractions verbales, non-respect des obligations de fonction : l'arbitre doit rédiger un rapport complémentaire.

CONTACTS DES ORGANISATEURS

Directeur du tournoi **Jean Charles MASCETTI**	**Tél : 06 08 07 51 59** **fermedecouard@orange.fr**
Responsable Sportif **Vincent OUZET**	**Tél : 06.34.48.21.04** **vincent.ouzet@ffr.fr**
Responsable Médical **Roberto PURELLO**	**Tél : 06 25 63 61 07** **purello@hotmail.com**
RO YERROIS **Marie-Chantal GAY**	**Tél : 06.73.44.71.38** **mariechantal.claude@free.Fr**

Finale Ile de France de Rugby à 7
Clubs Moins de 18 ans

Ile de France
Rugby

Dimanche 08 Avril 2018

YERRES (91)

RUGBY OLYMPIQUE YERROIS
R.O.Y
1984

1

INFORMATIONS GENERALES

- **Date et lieu de la compétition**

La finale Ile de France de rugby à 7 du Championnat M18 ans « club » aura lieu le Dimanche 08 Avril 2018 **à Yerres, au stade Léo Lagrange,** Avenue Jean Rostand, 91330 YERRES.

- **Accès :**

Information importante :

- En raison d'une fête foraine installée sur le parking du stade, merci de bien vouloir suivre les indications du **plan en annexe**
- Un bénévole du club de Yerres sera présent à l'entrée du stade afin d'orienter les équipes

- **Informations complémentaires :**

A l'arrivée, chaque équipe se verra remettre 2 packs d'eau (bouteille 1.5L)
A la fin de la Finale, chaque équipe recevra une collation pour 15 personnes.

- **Programme de la journée :**

Dimanche 8 Avril 2018	
9h00	Accueil des équipes
9h30	Briefing des arbitres - Briefing des équipes M18ans (OBLIGATOIRE)
10h00 - 12h40	Compétition M18 ans
12h45	Remise Récompenses M18 ans

- **Composition des poules**

Poule 1		Poule 2	
EQUIPE		EQUIPE	
1	SAINT DIZIER	1	DREUX/NOGENT
2	ETAMPES	2	CELLOIS CHESNAYSIEN
3	SAINTE GENEVIEVE	3	ORSAY

- **Planning de la compétition**

Matchs de poules					
TEMPS	Terrain N°		Oppositions	EQUIPE 1	EQUIPE 2
10H00	1	Match N°1	P1 : 3 contre 2	SAINTE GENEVIEVE	ETAMPES
10H00	2	Match N°2	P2 : 3 contre 2	ORSAY	CELLOIS CHESNAYSIEN
10H30	1	Match N°3	P1 : 1 contre 3	SAINT DIZIER	SAINTE GENEVIEVE
10H30	2	Match N°4	P2 : 1 contre 3	DREUX/NOGENT	ORSAY
11H00	1	Match N°5	P1 : 2 contre 1	ETAMPES	SAINT DIZIER
11H00	2	Match N°6	P2 : 2 contre 1	CELLOIS CHESNAYSIEN	DREUX/NOGENT

Matchs phases finales					
TEMPS	Terrain N°		Oppositions	EQUIPE 1	EQUIPE 2
11H30	1	Match N°7	1/2 finale = 1er Poule A vs 2ème Poule B		
11H30	2	Match N°8	1/2 finale = 1er Poule B vs 2ème Poule A		
12H00	1	Match N°9	Petite finale = Perdants Match N°7 et Match N°8		
12H00	2	Match N°10	Class 5ème/6ème = 3ème Poule A vs 3ème Poule B		
12H20	1	Match N°11	Finale = vainqueurs des Match N°7 et Match N°8		

LES IMPERATIFS DU TOURNOI

- **Conditions de participation des joueurs et de l'encadrement**

Toute personne membre de l'encadrement devra être titulaire d'une carte de qualification **"Rugby compétition"** en cours de validité et devra ne pas être sous le coup d'une suspension.

- **Conditions de participation au tournoi**

- Une équipe est composée de 12 joueurs remplaçants compris
- L'effectif minimum requis est de 7 joueurs
- L'encadrement est compose d'1 dirigeant, d'1 entraineur, d'1 soigneur. Le dirigeant est le représentant officiel du club à l'égard de l'organisateur. Il est son interlocuteur privilégié pendant toute la durée du tournoi.

Chaque équipe devra se présenter munie :

- des cartes de qualification de chaque participant (joueurs et encadrement)
- **de deux jeux de maillots de couleurs différentes**
- **d'un jeu de chasubles**
- d'une trousse à pharmacie

A son arrivée, chaque club devra remplir :

- une feuille de match (modèle FFR – cf Annexe) qui vaudra pour toute la durée de la finale
- une feuille de régulation qui sera complétée à chaque rencontre

Article 320.4 des Règlements Généraux : Qualifications spécifiques et limitatives

Limitation du nombre de matches disputés lors des compétitions à XV pendant les phases qualificatives pour être autorisé à participer à la phase finale de Rugby à 7.

Pour être autorisé à participer à une rencontre d'une phase finale un joueur ne devra pas avoir participé (même comme remplaçant) à plus de :

- 8 matchs en Equipe à XV en Poule de 9
- 7 matchs en Equipe à XV en Poule de 8
- 6 matchs en équipe à XV en poule de 7
- 5 matchs en équipe à XV en poule de 6

Dans une des catégories Balandrade, Phliponneau A, Phliponeau B ou Danet ou tout autre catégories Junior.

Limitation à 3 joueurs ayant participé au championnat dans les catégories citées ci-dessus.

- **Déroulement d'une rencontre**

Avant la rencontre :

Le responsable d'équipe devra se présenter à la table de marque du terrain à la mi-temps du match qui précède le sien et présentera la feuille de régulation dûment remplie.

L'arbitre procédera, à cette occasion, au toss avec les responsables de chacune des 2 équipes. Les joueurs titulaires devront se trouver 2 minutes avant l'horaire de leur match dans la zone prévue pour l'entrée sur le terrain afin de ne pas occasionner de retard dans l'enchaînement des rencontres.

Pendant la rencontre :

Les joueurs remplaçants devront être identifiés par une chasuble.
Après chaque essai marqué, les joueurs, ainsi identifiés, auront accès au terrain uniquement pour porter de l'eau à leurs partenaires. Les remplaçants seront autorisés à s'échauffer le long de la ligne de touche, à proximité de leur banc.

Après la rencontre:

Les joueurs devront rapidement quitter le terrain, afin de ne pas entraver la tenue de la rencontre suivante.

Le responsable d'équipe se présentera à la table de marque pour signer la feuille de score et récupérer la feuille de régulation.

- **Rappel des règles**

Les matchs dureront deux fois 7 minutes avec 2 minutes de pause à la mi-temps. Le temps de jeu total maximum autorisé pour un joueur est de 60 minutes.

Le terrain est identique à celui du rugby à XV.
Cependant, il est possible de jouer sur un demi-terrain pour une question de timing (délai de transports, utilisation du terrain…).

Les règles sont identiques à celles du rugby à XV (sauf quelques exceptions).

- Lors d'une mêlée, il n'est pas permis de taper la balle avec le pied en direction du camp adverse : Pénalité.
- Le talonneur en mêlée peut se lier« par-dessus » ou « par-dessous » ; les piliers doivent se lier au talonneur et non entre eux.
- Les coups d'envoi en début de chaque période de match seront donnés en drop.
- Les coups d'envoi ou de renvoi mal effectués seront sanctionnés par un coup de pied franc au centre du terrain(ou des 22 m) pour l'équipe adverse.
- Si l'équipe qui a marqué un essai, choisit de tenter le coup de pied de transformation, celui-ci doit se faire par un drop.
- Toutes les transformations doivent être tentées dans la foulée de l'essai et non pas en fin de match.
- Le botteur doit tenter la transformation dans les 40 secondes qui suivent l'instant où l'essai a été marqué. Si le botteur ne réalise pas le coup de pied dans le temps imparti, le coup de pied sera annulé.
- Si l'équipe non fautive a l'intention de tenter le but de pénalité, celle-ci ne peut se faire qu'en drop.
- La remise en jeu au centre du terrain se fait obligatoirement en drop. Elle est effectuée par l'équipe qui vient de marquer.
- **Le squeeze ball est formellement interdit.**

- **Remplacements**

Remplacement tactique: à chaque remplacement tactique, l'entraîneur devra présenter à l'arbitre, prévu à cet effet, le joueur qu'il souhaite faire entrer. Le joueur entrant en jeu se positionnera à proximité de la table de marque et attendra le signal de l'arbitre pour entrer en jeu.
Les remplacements se font sous le contrôle des arbitres, lors d'un arrêt de jeu.

Une équipe peut désigner jusqu'à 5 remplaçants/substituts. Une équipe peut substituer ou remplacer jusqu'à 5 joueurs.
Une équipe peut substituer le même joueur plus d'une fois tant qu'elle n'effectue pas plus de 5 substitutions au total.

Si un joueur est substitué, il pourra rejoindre le match et y participer dans les conditions suivantes :
-jusqu'à 5 substitutions tactiques par match
-en plus de quoi, les joueurs peuvent revenir au jeu lors du remplacement :

- D'un joueur ayant une blessure qui saigne
- D'un joueur étant en train de subir une évaluation de blessure à la tête conformément à la règle

Le remplacement d'un joueur sur une pénalité sifflée par l'arbitre n'est pas autorisé.

- **Cartons**

  - Carton jaune.

En cas de jaune, le décompte des 2 minutes démarre lorsque l'arbitre siffle la reprise du jeu après avoir sorti le carton. Le joueur sanctionné doit alors s'asseoir sur une chaise devant la table de marque pendant le temps de sa suspension.

Un joueur cumulant 2 cartons jaunes lors d'une même rencontre est automatiquement suspendu pour le reste du tournoi.

- Un joueur cumulant 3 cartons jaunes lors d'un même tournoi est automatiquement suspendu pour le reste du tournoi.

Exemple : Un CJ lors du 1er match, un 2e lors du second match puis un 3e au match suivant ; le joueur est exclu de la 3e rencontre et ne participe plus à aucune rencontre sur le tournoi.

  - Carton rouge.

Un carton rouge entraîne automatiquement l'exclusion du joueur ou du dirigeant pour le reste du tournoi ainsi que l'ouverture d'une procédure disciplinaire à son encontre.

Sanctions suite aux cartons :

Le joueur ou le dirigeant qui reçoit un carton rouge est déjà sanctionné pour le week-end.

- Si le motif de l'exclusion est de l'indiscipline (2ème carton jaune dans le match, contestation, faute contre l'esprit du jeu ou nervosité): pas de rapport de l'arbitre.

Si l'infraction est du type action ou voies de fait contre un officiel, jeu dangereux, brutalité, infractions verbales, non-respect des obligations de fonction : l'arbitre doit rédiger un rapport complémentaire.

CONTACTS DES ORGANISATEURS

Directeur du tournoi
Jean Charles MASCETTI
Tél : 06 08 07 51 59
fermedecouard@orange.fr

Responsable Sportif
Vincent OUZET
Tél : 06.34.48.21.04
vincent.ouzet@ffr.fr

Responsable Médical
Roberto PURELLO
Tél : 06 25 63 61 07
purello@hotmail.com

RO YERROIS
Marie Chantal GAY
Tél : 06.73.44.71.38
mariechantal.claude@free.Fr

Plateaux FINALES IDF
Saison 2017 / 2018
FEMININES PF 18 à VII
Dimanche 8 AVRIL 2018
A MELUN COMBS

Cahier des charges Clubs Rugby à VII Développement

Règlement du tournoi

L'accueil des équipes se fera à partir de 8H45 pour la CONSOLANTE et 12h30 pour les équipes UNE et RESERVES

LIEU : COMBS LA VILLE , stade Alain Mimoun, route de Varennes 77380 COMBS LA VILLE

La personne référencée pour l'organisation comme dirigeant du club organisateur est :

HANS Marie-Claude - 06 03 13 54 82

Directeur du Tournoi : Jean Claude MARTINEZ - 06 81 27 30 98 - martinezjcm@orange.fr

Dès leur arrivée, les équipes se rendront à la table d'accueil pour la validation administrative des équipes avec le directeur du tournoi et les arbitres.

Les équipes présenteront (venir avec les feuilles préparées) les licences et les feuilles de match et de régulation complétées.

Le Comité de l'Ile de France de Rugby prendra contact avec les équipes qualifiées et sera chargé de fournir à chaque délégation un dossier d'accueil dans lequel figureront, entre autres, l'ensemble des éléments utiles à l'accueil des équipes.

Les équipes non présentes à 10H00 pour la Finale Consolante et 14H00 pour les équipes UNE et RESERVES sur les terrains seront déclarées « FORFAIT ». Avec amende financière de 500€ à moins d'avoir prévenu le CIFR au plus tard JEUDI 5 AVRIL avant 12h00.

Les joueuses non présentes à 10H00 pour la finale CONSOLANTE et 14H00 pour les équipes UNE et RESERVES sur les terrains ne pourront participer à la compétition.

Nombre de joueuses : Chaque équipe aura un nombre minimum de 7 joueuses et au maximum 15 joueuses. (Voir en annexe les règles du jeu)

Chaque équipe devra prévoir d'apporter :

- Deux jeux de maillots de couleurs différentes, dans la mesure du possible
- Des ballons T5
- Une trousse à pharmacie

L'ensemble des licences FFR sera vérifié avant le début de la compétition **et les joueuses sans licence ou licence incomplète ne seront pas autorisées à jouer.** Une feuille de présence par équipe avec le nom des joueuses, des dirigeants et les numéros de licence sera remplie avant le début du tournoi.

Les dirigeants devront présenter leur licence respective les autorisant à accéder aux terrains

Arbitrage :

Les matchs seront arbitrés par des arbitres officiels et désignés par le DTA du comité de l'Ile de France de Rugby.
Nous ferons référence à la fiche « Annexe 1 des règles du jeu -dispositions spécifiques FFR » des féminines des plus de 18 ans à VII en ce qui concerne les règles de jeu.

Dimensions du terrain : Longueur 56 mètres, largeur 46 mètres.

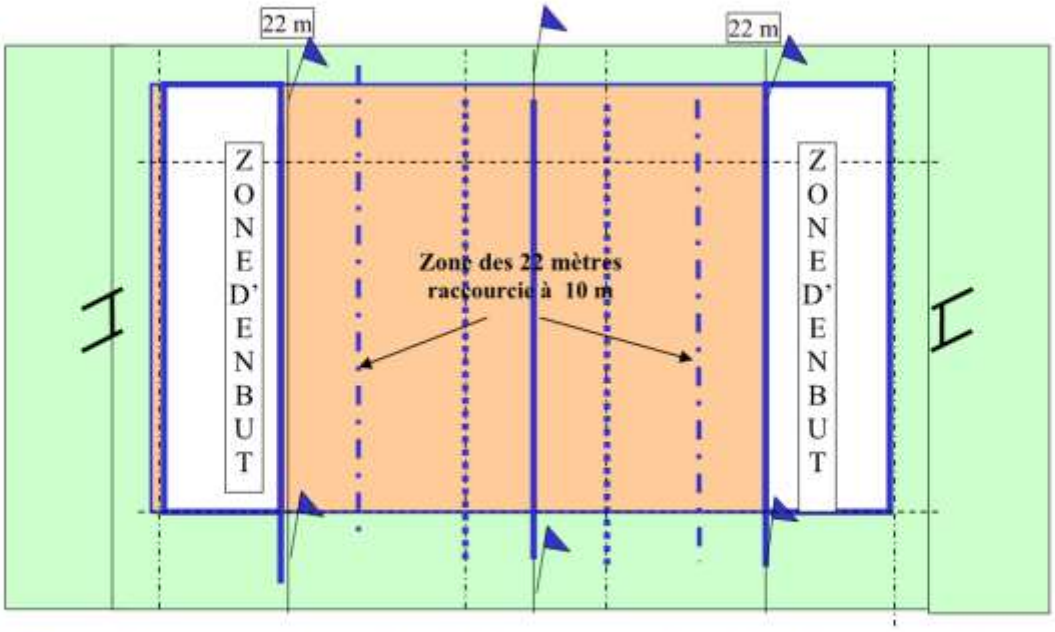

Les lignes à tracer sur le terrain et les 6 poteaux ou plots nécessaires apparaissent

---

Les classements en poule se feront de la manière suivante
1 victoire = 3PTS ; 1 nul = 2PTS 1 défaite = 1PT
Match Perdu par forfait = - 2 PTS ; Match à effectif incomplet = 0 PT

Il n'y a pas de prolongation lors des matchs de poules
Il n'y a pas de points de bonus

En cas d'égalité de points « terrain » à l'issue des matchs de poule, nous départagerons les équipes en fonction :

1- du nombre de points « terrain » obtenus sur l'ensemble des rencontres ayant opposé **entre elles,** les équipes concernées par le cas d'égalité.
2- du nombre de cartons ROUGES, sur l'ensemble des rencontres de la phase finale.
3- du nombre de cartons JAUNES, sur l'ensemble des rencontres de la phase finale.
4- de la plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes restant concernées.
5-du goal-average sur l'ensemble des rencontres.
6- de la plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés dans toutes les rencontres.
7- du plus grand nombre de points marqués dans toutes les rencontres.
8- du plus grand nombre d'essais marqués dans toutes les rencontres.
9- du nombre de forfaits n'ayant pas entraîné de forfait général.

FINALE CONSOLANTE - UNE POULE DE 4 CLUBS

POULE UNIQUE
1 – Aulnay sous Bois
2 – Rugby Club Créteil Choisy
3 – Club Rugby Aube Champagne Oss.Mar.
4 – Dienville

Ordre des rencontres : Déroulement de la compétition Consolante

9h25 :Briefing avec les manageurs/entraîneurs/arbitre au club house, pour la consolante

TERRAIN 2 - HERBE - Matches en 2 x 7 minutes

Les tirages au sort ont lieu à la mi-temps du match précédent. Les manageurs doivent se présenter à table de marque avec leur feuille de régulation remplie pour le match concerné

Rencontres	Horaire	Equipe A	Score		Equipe B
M1	10h00	Dienville			Aulnay
M2	10h20	CRAC			Créteil Choisy
M3	10h40	Aulnay			CRAC
M4	11h00	Dienville			Créteil Choisy
M5	11h20	CRAC			Dienville
M6	11h40	Créteil Choisy			Aulnay

Une collation est prévue pour les joueuses à l'issue du tournoi.

12h20 à 13h20 : Réunion des clubs (bilan de la saison, perspectives saison prochaine).
Un buffet léger est prévu

FINALE EQUIPES UNE - UNE POULE DE 5 CLUBS

13h25 : Briefing avec les manageurs/entraîneurs/arbitres, pour les équipes UNE et Réserves

Composition des poules et organisation des rencontres EQUIPES UNE

POULE UNIQUE
1 – Melun Combs
2 – Stade Reims
3 – Sarcelles
4 – Fontenay aux Roses
5 – Senlis

Ordre des rencontres : Déroulement de la compétition Equipes UNE

TERRAIN 1 - HERBE - Matches en 2 x 7 minutes

Les tirages au sort ont lieu à la mi-temps du match précédent. Les manageurs doivent se présenter à table de marque avec leur feuille de régulation remplie pour le match concerné

Rencontres	Horaire	Equipe A	Score		Equipe B
M1	14h00	Senlis			Reims
M2	14h20	Fontenay			Sarcelles
M3	14h40	Melun-Combs			Senlis
M4	15h00	Reims			Fontenay
M5	15h20	Fontenay			Melun-Combs
M6	15h40	Sarcelles			Reims
	16h00	Pause (Finale Réserve)			(Finale Réserve)
M7	16h20	Melun-Combs			Sarcelles
M8	16h40	Senlis			Fontenay
M9	17h00	Reims			Melun-Combs
M10	17h20	Sarcelles			Senlis

A l'issue de la compétition des Equipes UNE les clubs seront classés de 1 à 5. Le club vainqueur de la poule sera déclaré Champion IDF.
Les clubs classés de 1 à 3 seront qualifiés automatiquement pour la finale de secteur Nord Est, le 15 avril à Reims
Les clubs classés de 4 à 5 seront sur liste complémentaire, en cas de défaillance des autres comités sur secteur.

Une collation est prévue pour les joueuses à l'issue du tournoi.

4

FINALE RESERVES DE XV - UNE POULE DE 4 CLUBS

Composition des poules et organisation des rencontres EQUIPES RESERVES

POULE UNIQUE
1 – PORC (Rass – scuf)
2 – DeNoiselles Noisy le Gd/Neuilly s Marne
3 – Parisis
4 – Pontault Combault

Les tirages au sort ont lieu à la mitemps du match précédent. Les manageurs doivent se présenter à table de marque avec leur feuille de régulation remplie pour le match concerné

Rencontres	Horaire	Equipe A	Score		Equipe B
M1	14h00	Parisis			Porc
M2	14h20	Pontault-Combault			DeNoiselles Noisy/Neuilly
M3	14h40	Porc			Pontault-Combault
M4	15h00	Parisis			DeNoiselles Noisy/Neuilly
M5	15h20	Pontault-Combault			Parisis
M6	16h00	Porc			DeNoiselles Noisy/Neuilly

Note : une seule équipe est éligible pour le classement des réserves. Les 4 autres équipes éligibles ne sont pas en mesure de participer à la journée des finales.

Une collation est prévue pour les joueuses à l'issue du tournoi (à la fin du tournoi des équipes UNE)

Organisation Sportive : Ressources humaines et rôles

Un responsable sportif du tournoi sera nommé par le CIFR.

Il veille au bon déroulement de la compétition :

- Fait respecter le timing
- Statue sur les litiges et les règles

En liaison avec l'officiel du secteur, l'arbitre concerné et le responsable de l'équipe concerné (en cas de sanction grave entraînant une suspension)

- Anime la réunion de début de tournoi avec les responsables des équipes
- Précise les points du règlement spécifique au VII développement avec l'officiel du secteur
- Anime, avec le responsable des arbitres, le « briefing » des arbitres

Le point Accueil et coordination :

Récupère la feuille de match complétée de chaque équipe pour toute la durée du tournoi ainsi que la feuille de régulation

- Vérifie les licences
- Transmet au responsable d'équipe le dossier d'organisation sportive
- Collecte les données de la table de marque terrain
- Tient à jour le tableau général des résultats

Les arbitres officiels :

Un responsable des arbitres sera nommé par le DTA du Comité. Il coordonne les arbitres et anime le briefing des arbitres une heure avant le début du tournoi et participe à la réunion des responsables d'équipes.

4 arbitres seront présents pour l'ensemble de la journée

Les Arbitres alternent à chaque rencontre : terrain, touche, rotation, touche …. Et ainsi de suite….

Des Représentants Fédéraux seront, également, nécessaires pour l'ensemble de la journée.

La table de marque doit gérer :

- La vérification et remplissage des feuilles de régulation (annexe)
- La prise en compte des 3 joueuses non remplaçantes sur le match à jouer (12 joueuses sur 15 sont autorisées à participer à une rencontre
- La fiche de score (annexe) et signature du responsable après chaque rencontre
- La prise du temps de jeu (prévoir signal sonore)
- La prise du temps de suspension (carton jaune 2 minutes)
- La transmission des résultats
- Le «Toss» entre les capitaines à la mi-temps du match précédent
- La présence des 2 équipes au complet au coup de sifflet final de la partie en cours

Le responsable d'équipe :

- Assistera à la réunion des responsables d'équipes 1h avant la compétition
- Remettra à l'organisation une feuille de matche complétée et les licences (numéro de licence, etc...) lors de la réunion des responsables d'équipes et récupérera son dossier.
- Se présentera à la table de marque à la mi-temps du match qui précède celui de son équipe pour procéder au « Toss »
- Veillera à la présence de toute son équipe au coup de sifflet finale de la partie en cours
- Présentera sa feuille de régulation à la table de marque qui gère le terrain où aura lieu la rencontre.
- Signera, à la fin de la rencontre, la fiche de score et récupérera sa feuille de régulation pour les matches suivants.

PHASE DE POULE :

Les matchs durent 2 fois 7 minutes.

Les fins de match doivent être sifflées après un signal sonore donné par la table de marque (Mégaphone).

Dès le retentissement de ce signal, l'arbitre doit siffler la fin du match au premier arrêt de jeu ou ballon mort (mêlée - touche).

La pénalité doit être jouée avant que l'arbitre ne siffle la fin.

REMPLACEMENTS

Les remplacements se font sous le contrôle de l'arbitre et de la table de marque lors d'un arrêt du jeu.

Le remplacement d'une joueuse sur une pénalité sifflée par l'arbitre n'est pas autorisé. Une **joueuse blessée** doit s'arrêter de jouer et être remplacée comme suit :

1/ S'il s'agit d'une blessure ouverte ou qui saigne, la joueuse doit quitter l'aire de jeu jusqu'à ce qu'elle ne saigne plus ou que sa blessure ait été couverte ou bandée ; le remplacement de cette joueuse blessée est temporaire mais si elle ne peut reprendre le match, son remplacement devient définitif.

2/ Pour tout autre type de blessure, si l'arbitre est prévenu par un docteur ou par toute autre personne médicalement qualifiée ou bien s'il considère pour toute autre raison, que la blessure d'une joueuse est telle qu'il lui serait préjudiciable de continuer à jouer, l'arbitre demandera à la joueuse de quitter l'aire de jeu afin d'être examinée médicalement.

Une joueuse blessée qui a été remplacée définitivement **NE PEUT PAS** revenir participer au match.

Le remplacement d'une joueuse blessée ne se fera que lorsque le ballon est mort et avec l'accord de l'arbitre.

CARTONS

Une joueuse exclue définitivement l'est pour toute la durée du tournoi. Un carton jaune signifie une expulsion de 2 minutes. Le temps de l'expulsion commence dès que la joueuse est assise sur la chaise des expulsées au bord du terrain.

SOIGNEURS

Seules des personnes ayant une formation médicale ou paramédicale seront autorisées à pénétrer sur l'aire de jeu avec le consentement de l'arbitre.

RETARD D'UNE EQUIPE

Les équipes doivent être présentes et prêtes au moment du coup d'envoi de leurs matchs. Tout retard inférieur à 2 minutes sera sanctionné par – 12 points au goal-average de la rencontre.

Tout retard de plus de 2 minutes, entraînera une sanction d'un forfait sur le match (zéro point et – 12 points au goal-average total).

Commission Régionale des Écoles de Rugby

POULES M8-M10-M12 SAISON 2017-2018

Niveau A

Poule 1

1	AAS Sarcelles
2	RC Pays de Meaux
3	RC Courbevoie
4	AS Montigny le Bretonneux
5	Terres de France R
6	RC Vallée de Montmorency-Soisy
7	Antony Métro 92
8	ES Vitry/ US Alfortville R
9	CSM Gennevilliers

Poule 2

1	RC Drancy
2	SCUF
3	RC Suresnes
4	Racing CF(Colombes)
5	Maisons Laffitte-St Germain Poissy R.78
6	Parisis RC
7	VGA St Maur
8	RVO Savigny-Longjumeau
9	RSC Champigny

Poule 3

1	RC Massy Essonne 1
2	RC Vincennes 1
3	RS 77 1
4	RO Yerres
5	Rueil AC
6	Racing CF/ Ent. RC Plessis Robinson Meudon
7	RC Val de Bièvre
8	USO Massif Central
9	ROC Gif sur Yvette

Poule 4

1	RC Montesson
2	USO Ris Orangis
3	RC Versailles
4	AC Boulogne Billancourt/Sèvres-Chaville R
5	CA Orsay
6	Ent. AS Marcoussis-US Limours
7	Ent. Plessis Robinson-Meudon
8	Paris UC 1
9	RC Paris Neuilly sur Seine

Poule 5

1	ES Viry Chatillon
2	RC Paris 15
3	RC Sucy
4	RC Garches-Vaucresson
5	RC Dourdan
6	Sainte Geneviève Sports Rugby
7	Clamart R. 92
8	ROC Houilles-Carrières sur Seine
9	RC Chilly Mazarin

Collecteur : Sandrine CLARY - Email : sandrine.jo@free.fr – Tél : 06 20 32 37 67

Niveau B

Poule 6

1	R Conflans-Herblay VDS
2	RC Triel-Les Mureaux
3	ROC Houilles-Carrières sur Seine 2
4	RC L'Isle Adam
5	RC Livry Gargan
6	SCUF 2
7	RO Pantin
8	R Aulnay C
9	Ent. Goussainville-Gonesse 15

Poule 7

1	Union des Bords de Marne
2	RC Champs sur Marne Val Maubuée
3	Racing Nanterre
4	Red Star OA (Saint-Ouen)
5	RC Montreuil
6	USO Chelles
7	Ol Coulommiers-Pays Fertois
8	RC Noisy le Grand
9	USO Massif Central 2

Poule 8

1	RC Vincennes 2
2	AC Bobigny 93 R
3	Provins rc
4	R. Charenton Maisons Alfort- St Maurice
5	Parisis RC 2
6	ES Stains
7	USJ Mitry Mory
8	RC Compiègne
9	Stade Domontois RC

Poule 9

1	St Denis US
2	Ent. Mantes-Limay R78
3	AS Lagny R
4	AS PTT Grand Paris
5	RC Bagnolet
6	Plaisir RC 1
7	Bonneuil-Villeneuve-Brévannes R
8	Clermont CR
9	RC Massy Essonne 2

Poule 10

1	RC Neuilly sur Marne
2	SO Rosny
3	RC Noisy le Sec
4	RC Créteil-Choisy
5	Gretz-Tournan-Ozoir RC 77
6	R Val d'Europe
7	RS 77 2
8	CSM Finances
9	R Melun-Combs Sénart 77 (Combs la Ville)

Poule 11

1	St Quentin en Yvelines R (Est)
2	RC Ballancourt
3	USO Ris Orangis
4	Rambouillet Sports
5	ESR Arpajon
6	USO Athis Mons
7	COM Bagneux
8	RC du Plateau Briard
9	RC Paris 15 2

Poule 12	
1	St Quentin en Yvelines R (Ouest)
2	R. Cellois-Chesnaysien
3	AAS Fresnes
4	RC Versailles 2
5	R Melun-Combs Sénart 77 (Melun)
6	Plaisir RC 2
7	RC Epinay sur Orge
8	Etampes RC
9	Stade Français Paris 2
10	Racing CF (Colombes) 2

Poule 13	
1	Savigny Rugby Sénart
2	RC Vélizy Villacoublay
3	AS Fontenay aux Roses
4	RCS Brétigny
5	CA Chevreuse
6	Paris UC 2
7	ER Montfort l'Amaury
8	US Nemours St Pierre
9	UMS Pontault Combault
10	Racing CF/Ent. RC Plessis Robinson-Meudon 2

Poule 14	
1	ORC Argenteuil
2	Epone RC
3	CS Clichy
4	CO Gargenville
5	RCA Cergy Pontoise
6	Beauvais RC XV
7	Puteaux Rugby
8	RC Senlis
9	RC Montesson 2
10	EDR du Vexin

Collecteur : Christian CHANTEL- Email : christ.chantel@gmail.com - Tél : 06 64 01 85 91

07/04/2018
1 - 2 - 3
4 - 5 - 6
7 - 8 – 9 - 10
26/05/2018
6 - 1 - 7
4 - 3 - 8 - 10
2 - 5 - 9

05/05/2018
7 - 2 - 4
5 - 1 - 8
9 - 3 – 6 - 10

12/05/2018
8 - 2 - 6 - 10
1 - 4 - 9
3 - 5 - 7

RUGBY À 5

1. 35 ÉQUIPES PARTICIPERONT AU CHAMPIONNAT DE L'ILE DE FRANCE, LE 7 AVRIL

Le Championnat de l'Ile de France de Rugby à 5 aura **lieu le samedi 7 avril 2018**, au stade Octave-Lapize, à Villiers sur Marne (UBM). Coup d'envoi des matches, pour les 4 catégories, à **9h30**. Les récompenses seront remises à l'issue des rencontres, **vers 13h**.

Les 4 équipes Championnes d'Ile de France seront qualifiées pour les Finales Nationales qui auront lieu à Herblay, le 30 juin et le 1er juillet.

Qui succédera à Garde la Pêche – RC Massy Essonne en Open Masculin ? aux Rockets – ROC HC en Open Féminin ? aux Galactik Seven's – Terres de France en Mixte ? aux Cougarachas – Puteaux en Plus de 35 ans ?

10 Equipes engagées en Open Masculin : Super 5 - **ACBB Boulogne Billancourt** (*5 dates de Coupe*), Cougarachas – **Puteaux** (*7 dates*), Rct – **RC Thierrypontain** (*4 dates*), Les barbots - **RAC Rueil** (*6 dates*), Lions Five - **USA Alfortville** (*4 dates*), Seventise – **Seventise** (*4 dates*), les Rhinos – **RCVV** (*7 dates*), RCP15 - **RCP15** (*6 dates*), FFRC – **Stade Français** (*5 dates*), Sarcelleçao - **AAS Sarcelles** (*6 dates*)

5 Equipes engagées en Open Féminin : Rocket's - **ROC HC** (8 dates de Coupe), Coyotes - **UBM 94** (4 dates), Comètes – **RCTLM** (8 dates), Lionnes Fives - **USA Alfortville** (6 dates), Gorettes - **PORC** (9 dates)

14 Equipes engagées en Mixte : Miss Ils - **RC Sucy** (*9 dates de Coupe*), D-Raillés - **RC Pays de Meaux** (*4 dates*), Les Sans-Mêlées - **RCMC** *(7 dates)*, Super 5 - **ACBB Boulogne Billancourt** (*8 dates de Coupe*), Rocket's - **ROC HC** (*8 dates*), Miss Try Green - **USJ Mitry-Mory** (*5 dates*), Cougarachas – **Puteaux** (*5 dates*), Five's Family – **Red Star Club Champigny R.** (*6 dates*), Marca5 - **ROY** (*7 dates*), Map'n Blue – **USOMC** *(6 dates)*, Galactik Seven's – **Terres de France R.** *(4 dates)*, les Crazy Mosquitos – **RCCVM** *(4 dates)*, Rhinos 5 - **CLOCA Rugby Achères** *(4 dates)*, PORC –**PORC** *(9 dates)*

6 Equipes engagées en Plus de 35 ans : Rugby Cinq Courbevoie - **Rugby Club de Courbevoie** *(7 dates de Coupe)*, Cougarachas – **Puteaux** (*6 dates*), VRAC - **Rueil AC** (*4 dates*), Plaisir rugby cinq - **Plaisir rugby club** (*6 dates*), Clamart Ice Team 92 - **Clamart Rugby 92** (*7 dates*) RCP15 - **RCP15** (*4 dates*)

2. RÉSULTATS ET CLASSEMENTS DE LA DATE N°9 DE LA COUPE

Téléchargez les résultats et classements en cliquant ici

COMMISSION DES ÉQUIPES DU SAMEDI

RENCONTRES DU 7 AVRIL 2018

Toutes ces rencontres se dérouleront sur les installations du RC Vallée de Montmorency Soisy - Complexe Sportif Schweitzer - 40, rue d'Andilly, à Soisy sous Montmorency [Val d'Oise].

1ère Division (Finale à **16 heures** - Terrain d'honneur) :

ASE Mont Valérien	c/	PUC

2ème Division (Finale à **14 heures** - Terrain d'honneur) :

Centrale PARC	c/	US Ris Orangis

Coupe de Consolation (Finale à **14 heures** - Terrain annexe) :

AS Minorange Bouygues	c/	Rueil AC



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

COMMISSION DE DISCIPLINE - Séance du 4 avril 2018

				Suspension		
Date de la rencontre	Nature de l'épreuve	Club	Motif de la sanction	Durée	Requalification	Sanction Financière
25-mars-18	PROMOTION HONNEUR	R AULNAY CLUB	Jeu dangereux	1 semaine	2 avril 2018	150,00 €
25-mars-18	RESERVES PROMOTION HONNEUR	ENT AS MARCOUSSIS-US LIMOURS	Brutalités + Actions contre un Officiel de match	4 semaines	23 avril 2018	150,00 €
25-mars-18	1ère SERIE	OL COLUMERIEN ET PAYS FERTOIS	Report au 11 avril 2018			
25-mars-18	2ème SERIE	BLANC MESNIL SPORTS R	Brutalités	2 semaines	9 avril 2018	150,00 €
25-mars-18	MOINS DE 18 ANS	ENT RCCS BRETIGNY	Actions contre un Officiel de match	2 semaines	22 avril 2018	150,00 €
25-mars-18	MOINS DE 18 ANS	R MELUN-COMBS SERNART 77	Jeu dangereux	1 semaine	15 avril 2018	150,00 €
24-mars-18	MOINS DE 16 ANS	R CHAMPAGNE ST ANDRE LES VERGERS	Report au 11 avril 2018			
24-mars-18	MOINS DE 16 ANS	ROC HOUILLES CARRIERES SUR SEINE	Brutalités	1 semaine	14 avril 2018	150,00 €
25-mars-18	FEMININES	CA ORSAY R	Brutalités	1 semaine	2 avril 2018	150,00 €
25-mars-18	FEMININES	VAL DE MARNE	Brutalités	1 semaine	2 avril 2018	150,00 €

COMMISSION DES RÈGLEMENTS - Séance du 29 mars 2018

Forfait	**F**
Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	Rencontres	Objet	Décision de la Commission	Points	Sanction financière
98	PHLIPONEAU B M18 POULE 5	25-03-2018	RC NEUILLY SUR MARNE (CNN 15)		Match gagné	5/25	-
			R VO SAVIGNY-LONGUMEAU (Savigny-sur-Orge – Athis Mons)	Forfait avant match	Match perdu	-2/-25	150 €uros
99	PHLIPONEAU B M18	25-03-2018	SAINT DENIS US / AAS SARCELLES		Match gagné	5/25	-
			OL COULOMMIERS ET PAYS FERTOIS	Absent avant match	Match perdu	-2/-25	150 €uros
100	DANET M18 POULE 2	17-03-2018	ENT AS MARCOUSSIS-US LIMOURS		Match gagné	5/25	-
			ER DE MONTFORT L'AMAURY	Absent avant match	Match perdu	-2/-25	200 €uros
101	3ème / 4ème SÉRIES POULE 1	25-03-2018	RC AUBERGENVILLE-ELISABETHVILLE	Forfait avant match	Match perdu	-2/-25	150 €uros
			C O CHALONS EN CHAMPAGNE		Match gagné	5/25	-
102	PROMOTION HONNEUR RÉSERVES POULE 1	18-03-2018	RC NOISY LE SEC	Absent avant match	Match perdu	-2/-25	200 €uros
			RC CRETEIL-CHOISY		Match gagné	5/25	-
103	TEULIÈRE B M16 POULE 3	24-03-2018	AS LAGNY R	Forfait avant match	Match perdu	-2/-25	150 €uros
			RCA CERGY-PONTOISE		Match gagné	5/25	-

COMMISSION DES RÈGLEMENTS - Séance du 29 mars 2018

Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	Rencontres	Objet	Décision de la Commission	Points
83	PHLIPONEAU B M18	25-03-2018	VGA SAINT MAUR		Match gagné	5/25
			RC BAGNOLET	14 joueurs avant match	Match perdu	0/-25
84	TERRITORIAUX XII M16 POULE 4	17-03-2018	CLERMONT CR	12 joueurs avant match	Match perdu	0/-25
			OL COULOMMIERS ET PAYS FERTOIS		Match gagné	5/25
85	2ème SÉRIE POULE 2	25-03-2018	CO OTHIS		Match gagné	5/25
			RC BALLANCOURT	15 joueurs avant match	Match perdu	0/-25
86	TERRITORIAUX XII M16 POULE 1	24-03-2018	C O CHALONS EN CHAMPAGNE		Match gagné	5/25
			PROVINS RC	12 joueurs avant match	Match perdu	0/-25
87	HONNEUR RÉSERVES POULE 2	25-03-2018	R MELUN-COMBS SENART 77		Match gagné	5/25
			RC CHILLY MAZARIN	12 joueurs avant match	Match perdu	0/-25

COMMISSION DES RÈGLEMENTS - Séance du 29 mars 2018

Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	Rencontres	Objet	Décision de la Commission	Points
10	HONNEUR RÉSERVES POULE 2	18-03-2018	RC CHILLY MAZARIN	Effectif insuffisant en cours de match	Match perdu	0/0
			AAS SARCELLES		Match gagné	5/25

ARBITRES ET OFFICIELS DE MATCHES
RÉUNIONS DE SECTEURS

Centre de Massy	
Date	Vendredi 6 avril 2018
Lieu et Adresse	Stade Eric-DURAND 15 Rue de l'Aqueduc - 91170 VIRY CHATILLON Installations de l'ES Viry Chatillon
Heure du début de la réunion	20 heures
Contact Réservation Repas Mail :	Mathieu SASSATELLI 07 85 30 13 94 - sassamat@yahoo.fr
Date limite de la réservation repas	2 avril 2018, délai de rigueur

Centre de Versailles	
Date	Vendredi 6 avril 2018
Lieu et Adresse	Club House de l'AS Montigny-le-Bretonneux 4, route de Trappes - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Heure du début de la réunion	19h45 précises
Contact Réservation Repas Mail :	https://doodle.com/poll/i2qb8i8mf9fbawcb
Date limite de la réservation repas	2 avril 2018

Centre d'Argenteuil	
Date	Vendredi 13 avril 2018
Lieu et Adresse	Club House Entente Gonesse Goussainville 15 Rue du Cdt Fourneau - 95500 GONESSE Stationnement sur le parking de la salle BREL
Heure du début de la réunion	19h30 précises
Contact Réservation Repas Mail :	Sébastien DHOM ou Thierry MARRIS centre.argenteuil@gmail.com
Date limite de la réservation repas	8 avril, délai de rigueur

Centre de Bobigny	
Date	Vendredi 13 avril 2018
Lieu et Adresse	RC Noisy le Sec 52 Boulevard Roger-Salengro - 93130 NOISY LE SEC
Heure du début de la réunion	Convocation : 19h45
Contact Réservation Repas Mail :	Rémy LAYTOU et Gilles STAES centre.bobigny.cifr@gmail.com
Date limite de la réservation repas	8 avril 2018

Centre de Créteil	
Date	Vendredi 13 avril 2018
Lieu et Adresse	Stade Jean-Bouin 77 Rue Pompadour - 94600 CHOISY LE ROI Installations du RC Créteil-Choisy
Heure du début de la réunion	20h
Contact Réservation Repas Mail :	Nicolas MASAPOLLO et Christophe APPARICIO centre.creteil@gmail.com https://doodle.com/poll/mzx78mn6smvg683g
Date limite de la réservation repas	9 avril 2018

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES DES RF2 et RF3

La qualité de Représentant Fédéral est accordée pour la durée d'une saison sportive et cette qualité est renouvelable annuellement, il convient au préalable de remplir une fiche de candidature qui, dûment complétée, doit être adressée à la F.F.R. par la Ligue Ile de France.

De plus, tous les 3 ans, chaque Représentant Fédéral (RF2 et RF3) doit répondre favorablement à un contrôle de connaissance qui, d'une manière générale, se déroule et se corrige dans le courant du mois de mai.

Cette année, pour des raisons d'organisation (suite aux nombreux « ponts »), le contrôle de connaissance est organisé :

Le vendredi 20 Avril 2018, à partir de 18h30,

avec une date de rattrapage organisée le Lundi 23 Avril, à partir de 18h30.

Les Représentants Fédéraux devant passer le contrôle de connaissance seront contactés par courriel.

URGENT
APPEL À CANDIDATURE
REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX

Dirigeants, anciens joueurs, anciens arbitres peuvent prétendre, en raison de leur qualité morale ainsi que par leurs connaissances des règlements et de l'esprit du jeu et des règlements de la FFR, à la fonction de REPRÉSENTANT FÉDÉRAL (Article 421-1).

Conditions d'admission (RF2 et RF3) : après un contrôle de connaissances réglementaires et sportives, une liste de candidats est constituée. Les candidats qui réussissent le contrôle de connaissances, pour la 1ère fois, ne peuvent prétendre qu'à la fonction de REPRÉSENTANT FÉDÉRAL 3 (RF3). Ils sont nommés sur proposition des Présidents des Ligues Régionales et après validation de la Commission des RF et du comité Directeur de la FFR. Une fois nommés, les nouveaux candidats sont RF3 et peuvent être désignés sur les compétitions territoriales. Au bout de deux ans, une évolution vers la fonction RF2 et RF1 est possible en fonction de critères qui vous seront exposés au cours d'une réunion d'information.
Cette réunion d'information se tiendra :

Le samedi 28 avril 2018, à partir de 9 heures, au Siège du CIFR.

Vous êtes intéressé(e) ? Alors, n'hésitez pas à contacter Christian GUTIERREZ ou Bruno DESMIDT, tous deux en charge des Représentants Fédéraux, au sein du Comité de l'Ile de France de Rugby.

FORMATION

Rappel dates de Formation : Certificats

Certificat : Préparation Physique avec peu d'entrainement

Dates de formation:

- **Mercredi 18, Jeudi 19 et Vendredi 20 Avril 2018**
    - 2 sites :
        - St Germain en Laye
        - Vitry sur Seine

Rappel : Modification date de Certification Brevet Fédéral Optimisation

« Formule classique » :

La date de certification du Brevet Fédéral Optimisation, initialement prévue le Samedi 24 Mars, est reportée au **Samedi 26 Mai 2018 (au Siège du CIFR)**

La date de certification du Brevet Fédéral Perfectionnement, initialement prévue le Samedi 7 Avril, est reportée au **Samedi 2 Juin 2018 (au Siège du CIFR)**

La journée de formation de l'UF3 du Samedi 3 Février 2018 (annulée) pour les stagiaires du site d'Elancourt, est reportée au 7 Avril 2018 à Elancourt (une convocation sera adressée aux stagiaires).

« Formule Vacances Scolaires » :

La date de certification du Brevet Fédéral Optimisation et Perfectionnement « Formule Vacances Scolaires », initialement prévue le Samedi 30 juin 2018, est avancée au **Samedi 16 juin 2018 (au Siège du CIFR).**

INFORMATIONS FÉDÉRALES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

FFR

Marcoussis, le 03 avril 2018

AVIS HEBDOMADAIRE n°1051

FIN D'APPLICATION DE L'AVIS HEBDOMADAIRE N°1046 – REPORT DES MATCHS DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES

Pour faire face au grand nombre de matchs annulés en raison des conditions météorologiques particulièrement favorables de ce début d'année 2018, le Comité Directeur, lors de sa réunion 8 janvier 2018, avait décidé qu'à titre exceptionnel, il ne serait pas fait application, le cas échéant, des dispositions de l'article 313.3 des Règlements généraux de la F.F.R., pour toutes les rencontres des compétitions fédérales non disputées suite à des arrêtés municipaux d'interdiction depuis le 15 décembre 2017, et jusqu'à nouvel ordre.

Afin de revenir à un fonctionnement normal des compétitions fédérales, et pour assurer notamment le bon déroulement des dernières journées de phases qualificatives, les dispositions exceptionnelles mises en place par l'avis hebdomadaire n°1046 du 8 janvier 2018 sont levées et non-applicables à compter du 2 avril 2018 sur l'ensemble des compétitions fédérales.

Le Secrétaire Général



Destinataires :
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux
Messieurs les Présidents des Commissions
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Clubs affiliés à la FFR
Ligue Nationale de Rugby
Personnel de la FFR

Marcoussis, le 5 avril 2018

AVIS HEBDOMADAIRE n°1052

GRATUITE DES LICENCES
CATEGORIES « ECOLES DE RUGBY », U16 ET FEMININES U18

Lors de sa réunion du 09 mars 2018, le Comité Directeur de la F.F.R. a décidé qu'à compter du dimanche 1er avril 2018 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences (cotisations et assurances individuelles) pour les catégories « Ecole de rugby » (de U6 à U14 et féminine U15), la catégorie U16 et la catégorie féminine U18 seront délivrées gratuitement.

La part assurance des licences « Ecole de rugby », U16, U18 et féminine U18 seront également gratuites pour les DOM-TOM sur la saison allant du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Le Secrétaire Général
Christian DULLIN

Destinataires :
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Comités Départementaux
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Clubs affiliés à la FFR
Ligue Nationale de Rugby
Personnel de la F.F.R.

Communiqué de presse

Linas-Marcoussis, le 28 mars 2018

OBSERVATOIRE MEDICAL DU RUGBY :

45 PRECONISATIONS POUR LA SANTE DES JOUEURS ET JOUEUSES

L'Observatoire Médical du Rugby, réunissant l'ensemble des acteurs du jeu et des experts médicaux de différentes spécialités, a présenté aujourd'hui 45 préconisations pour la santé des joueurs et joueuses, de l'école de rugby au monde professionnel. Elles ont pour objectif d'améliorer la prévention, la prise en charge et le suivi des blessures, dont les commotions cérébrales.

Cinq groupes de travail ont présenté aujourd'hui en réunion de synthèse leurs recommandations. La présentation des travaux de l'Observatoire Médical du Rugby, organe paritaire FFR-LNR mis en place en Octobre 2017 marque une étape importante dans la démarche commune des acteurs du rugby pour préserver la santé des joueurs et joueuses, de l'école de rugby au monde professionnel.

Les cinq groupes de travail :

- Ecole de rugby (moins de 14 ans)
- Joueurs amateurs (cadets, juniors et séniors)
- Filière de formation (pôles espoirs - académies, pôles France, centres de formation)
- Joueurs professionnels
- Groupe technique et transversal (épidémiologie)

Ces recommandations seront étudiées par les instances de la FFR et de la LNR pour une mise en œuvre dans les plus brefs délais.

Paul Goze, président de la LNR : « *Il faut saluer le travail exemplaire conduit par la famille du rugby. De ces travaux se dégage un consensus pour promouvoir un jeu de vitesse et d'évitement plus sûr pour nos joueurs. S'agissant du secteur professionnel, des préconisations fortes ressortent sur la gestion des temps de jeu, l'évolution des règles de remplacement, le renforcement du protocole de prise en charge des commotions cérébrales, la prévention ou encore la structuration médicale des clubs professionnels. Il nous appartient maintenant, à nous institutions, d'étudier la faisabilité de ces recommandations et le calendrier de déploiement. Dès la prochaine saison, il y aura des mesures concrètes pour la santé des joueurs.* »

Pour **Serge Simon**, vice-président de la FFR, « *la démarche menée par l'Observatoire Médical du Rugby a répondu aux attentes initiales, à savoir faire travailler ensemble tous les acteurs du jeu autour de la question prioritaire de la santé du joueur, de l'Ecole de Rugby au Top 14. Les préconisations des groupes de travail sont désormais sur la table. Les instances FFR et LNR doivent maintenant s'en saisir pour décider des modalités de leur mise en œuvre* ».

Président du Comité médical de la FFR, **Thierry Hermerel** « *remercie l'ensemble des participants des cinq groupes de travail qui ont réalisé un travail remarquable. Les échanges ont été très enrichissants et les préconisations formulées permettront au rugby français d'aller encore plus loin dans la prévention de la santé de ses joueurs et joueuses* ».

Bernard Dusfour, président de la Commission médicale de la LNR : « *La ligne directrice qui a guidé nos travaux a été la santé des joueurs. Certaines propositions sont opérationnelles dès aujourd'hui et peuvent produire des résultats rapidement. D'autres mesures auront des effets à moyen terme, notamment tout ce qui touche à la formation et la prévention. Au final, le dispositif est global et ambitieux* ».

Contacts presse :

- FFR : Alixia Gaidoz, alixia.gaidoz@ffr.fr, 01 69 63 67 14
- LNR : Thomas Otton, thomas.otton@lnr.fr, 01 55 07 87 27

L'intégralité du dossier est disponible sur : https://www.ffr.fr/FFR/Organisation/Actualites/Observatoire-Medical-du-Rugby-La-sante-au-centre-des-preoccupations

FRANCE 7 FÉMININES : LE GROUPE POUR KITAKYUSHU

L'encadrement tricolore a dévoilé la liste des joueuses retenues pour le tournoi de Kitakyushu, 3ème étape du circuit mondial.

Après le Grand Chelem, Marjorie MAYANS, Caroline DROUIN et Jade LE PESQ retrouvent France 7 féminines. Les Tricolores retrouvent les cadres Camille GRASSINEAU et Fanny HORTA, qui seront, une nouvelle fois, les fers de lance de l'attaque française. Les Bleues pourront également compter sur Séraphine OKEMBA, très en vue à Sydney.

Joueuses Franciliennes sélectionnées

- GRASSINEAU Camille (Stade Français Paris)
- GUÉRIN Lina (Entente AS Marcoussis-US Limours)
- KONDE Nassira (AC Bobigny 93 Rugby)
- SAINLO Joanna (AC Bobigny 93 Rugby)



INFORMATIONS DIVERSES et VIE DES CLUBS



LILLE METROPOLE RUGBY CLUB VILLENEUVOIS

Terrain : Stade E.THERY
N° FFR : 4550W
Club crée en 1972

OBJET : 10ème Challenge E. Théry

Villeneuve d'Ascq, le 15 mars 2018

Chers amis,

L'Ecole de Rugby du LMRCV (Lille Métropole Rugby Club Villeneuvois) a le plaisir de vous inviter à participer au 10ème CHALLENGE EMMANUEL. THERY, destiné aux catégories U8/U10/U12 et U14, qui aura lieu :

LE DIMANCHE 3 JUIN 2018 AU STADIUM LILLE METROPLE à partir de 9 H

Le matin auront lieu des matchs de poules , l'après midi se dérouleront les matchs de classement et la remise des récompenses se fera vers 17h.

A midi, il sera possible de vous restaurer sur place (joueurs et accompagnateurs) à des tarifs avantageux.

Les frais d'inscription sont les suivants (par chèque à l'ordre du LMRCV) :

- U 8 = 55 euros
- U 10 = 65 euros
- U 12 = 65 euros
- U 14 = 75 euros

Le nombre d'équipes par catégorie et par club sera limité à 2 (deux), afin de favoriser l'accès à notre tournoi à un plus grand nombre de clubs.

Afin de nous permettre de planifier au mieux cette journée, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre engagement par courrier à l'adresse suivante : *42 rue de Ticleni 59650 Villeneuve d'Ascq* ou par mail : secretariatlmrcv@orange.fr pour le **15 AVRIL 2018** dernier délai.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires. Vous souhaitant bonne réception, et espérant vous accueillir, nous vous prions de croire, chers amis, à nos meilleurs sentiments sportifs.

M. Frédéric HOUZE,
Vice-président EDR du LMRCV

s/c M. Geoffrey BREMENT,
Président LMRCV

LMRCV – 42 rue de Ticléni – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tel/Fax : 03 20 91 72 29 **Portable :** 06 13 17 12 70
E-mail : secretariatlmrcv@orange.fr **Site Web :** www.rugby-villeneuvedascq.fr

PROPOSITION DE RENCONTRE AMICALE INTERNATIONALE CONTRE CADETS ANGLAIS

MOINS DE 16 ANS : TOWCESTRIANS

Il s'agit de Towcestrians RFC qui se déplaceront du 20 au 22/04/2018.

Ci-dessous el lien internet du club

http://www.pitchero.com/clubs/towcestriansrfc/teams/169924

Ces joueurs cherchent un match amical, **le samedi 21 avril, dans la journée, ou le dimanche 22 avril, en matinée (date préférée)** avant de repartir en Angleterre.

Merci de bien vouloir indiquer à Joaquim GONCALVES, au 06.45.13.98.14 ou aux numéros ci-dessous, si cette rencontre internationale amicale pourrait vous intéresser.

Bien cordialement.

